



- Limite de zonage
- Emplacement réservé
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de projet (L151-41 du Code de l'urbanisme)
- Espace boisé classé
- Espace boisé remarquable
- Jardin à protéger (L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Zone de protection de 100 m autour de la station d'épuration
- Zone humide à protéger (L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Cours d'eau à protéger (L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Liaison piétonne à préserver
- Plan d'alignement

Liste des Emplacements réservés			
N°	Nature	Superficie (m ²)	Bénéficiaire
1	Extension de la zone de loisirs du Gôtha	357	Commune
2	Élargissement du carrefour pour une meilleure sécurité des lieux	540	Commune
3	Liaison piétonne entre la rue du Stade et le secteur de la ZAC du Preuré	49	Commune
4	Passage des réseaux et éventuellement passage piéton	62	Commune
5	Desserte de cœur d'îlot	29	Commune
6	Desserte de cœur d'îlot	11	Commune
7	Gestion des eaux pluviales	510	Commune
8	Gestion des eaux pluviales	499	Commune
9	Équipement public	19799	Commune
10	Desserte de cœur d'îlot	449	Commune
11	Continuité douce	1664	Commune
12	Gestion des eaux pluviales	1999	Commune

COMMUNE DE SAINT-GÉRÉON (44)

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.1

PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/5 000e

	Prescription	Arrêt	Approbation
Modification n°6	13.12.2021	-	09.06.2023



DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°6.2

PLAN DE ZONAGE
Agglomération

Echelle : 1/2 500e

	Prescription	Arrêt	Approbation
Modification n°6	13.12.2021	-	09.06.2023



Juin 2023

N°	Nature	Superficie (m²)	Bénéficiaire
1	Extension de la zone de loisirs du Gotha	357	Commune
2	Elargissement du carrefour pour une meilleure sécurité des lieux	543	Commune
3	Liaison piétonne entre la rue du Stade et le secteur de la ZAC du Prieuré	49	Commune
4	Passage des réseaux et éventuellement passage piéton	62	Commune
5	Desserte de cour d'îlot	29	Commune
6	Desserte de cour d'îlot	11	Commune
7	Gestion des eaux pluviales	810	Commune
8	Gestion des eaux pluviales	499	Commune
9	Équipement public	19799	Commune
10	Desserte de cour d'îlot	449	Commune
11	Continuité douce	19641	Commune
12	Gestion des eaux pluviales	1699	Commune

